

# DOSSIER DE PRESSE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tarkett  
Human-  
Conscious  
Design™\*

Faire de l'humain  
une priorité, c'est  
aussi prendre soin  
de l'environnement  
et de la santé des  
générations  
actuelles et futures

*Opérateur manipulant du vinyle recyclé issu de sols en fin de vie  
\* Mettre l'humain au cœur de nos ambitions*

 **Tarkett**



Sols vinyles en fin de vie après recyclage

# Faire de l'humain une priorité, c'est aussi préserver l'environnement et prendre soin de la santé des générations actuelles et futures : Tarkett Human-Conscious Design™

Chez Tarkett, la philosophie du Human-Conscious Design a, depuis des décennies, guidé les choix stratégiques du Groupe, du design au développement et jusqu'au recyclage de ses revêtements de sol réintroduits dans le cycle de production.

En plaçant les générations actuelles et futures au cœur de la conception de ses produits, Tarkett crée des revêtements de sol qui rendent les espaces plus sains, plus confortables et plus esthétiques tout en s'efforçant de réduire son impact environnemental.

Conduire le changement pour développer une économie circulaire, innover avec des matériaux de qualité et dépasser les normes de qualité de l'air intérieur sont autant de façons pour Tarkett de mettre en oeuvre son engagement pour un design axé sur le bien des hommes et de la planète.

## Développer une ÉCONOMIE CIRCULAIRE pour les générations actuelles et futures.

Les problématiques de développement durable auxquelles notre monde est confronté se font toujours plus complexes. Pour Tarkett, il est urgent de changer de modèle et de s'éloigner d'une économie linéaire, fondée sur la fabrication, l'utilisation et la mise au rebut des produits, pour se diriger vers une économie circulaire, dans laquelle les déchets deviennent une ressource de production et les produits peuvent être recyclés après usage pour en créer de nouveaux. L'économie circulaire permet ainsi de préserver les ressources naturelles et peut également contribuer à atténuer les effets du changement climatique. La transition vers ce modèle ne sera possible qu'au prix d'un effort collectif. À cet effet, Tarkett collabore avec divers partenaires scientifiques, ONG, industriels, fournisseurs et clients, afin d'encourager les améliorations, de mutualiser les expertises et de construire des approches collaboratives. Toute entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources naturelles et la protection des écosystèmes. C'est pour cette raison que Tarkett appelle à la création d'une économie circulaire dans le secteur des revêtements de sol et que le Groupe a fait des enjeux d'économie circulaire et de changement climatique le cœur de son plan stratégique à 10 ans, Change to Win.

## S'engager en faveur de MATÉRIAUX DE QUALITÉ.

Chez Tarkett, les matériaux destinés à la production sont continuellement évalués par des organismes indépendants, conformément à la méthodologie Cradle to Cradle®, avec pour objectif de sélectionner des matériaux et de concevoir des produits respectueux de l'environnement et de la santé des générations actuelles et futures. Tarkett s'est engagé sur la voie d'une amélioration continue et a adopté des critères beaucoup plus stricts que les normes et réglementations actuellement en vigueur, tout en s'efforçant d'améliorer, lorsque que c'est possible, la composition de ses produits. En 2010, Tarkett a fait le choix de remplacer volontairement les plastifiants à base de phtalates par des substituts dont l'usage est autorisé pour la fabrication de contenants alimentaires et de jouets destinés aux jeunes enfants.



Déchets de production industrielle destinés au recyclage sur le site de Clervaux

Cette décision est née de l'ambition du Groupe de placer l'humain au cœur de sa démarche de conception et de production. Fabriqués en Europe et désormais 100 % sans phtalate, tous les revêtements vinyles Tarkett contribuent ainsi à créer des espaces de vie sains.

Tarkett fait preuve d'une transparence totale sur ses produits. Par exemple, le Groupe propose désormais des Material Health Statements (MHS) et des Environmental Product Declarations (EPD) ou FDES en France : deux outils qui donnent accès à des informations détaillées, vérifiées par des organismes indépendants, sur les produits Tarkett (leur composition et leur impact sur la santé ou sur l'environnement), initiative qui va bien au-delà des exigences du secteur. Cette transparence permet

à Tarkett d'établir un rapport de confiance avec ses clients. Elle permet aussi à ces derniers de se renseigner plus facilement sur les impacts de la composition d'un produit.

### Des exigences au-delà des normes sur la QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

Nous passons en moyenne 90 % de notre temps à l'intérieur, c'est pourquoi la qualité de l'air intérieur et un design agréable sont des critères essentiels de bien-être. Depuis plus de dix ans, Tarkett contribue à l'amélioration des pratiques du secteur en concevant des revêtements de sol qui émettent très peu de COV (composés organiques volatils), entre 10 et 100 fois moins que les seuils définis par les normes internationales les plus strictes.



Amas de fil extrait sur le site de recyclage de moquette Tarkett avant transfert chez Aquafil pour transformation en Econyl®



“ En concevant des produits qui répondent aux besoins des personnes, nous faisons le choix de donner la priorité à l'humain dans tout ce que nous entreprenons. C'est cet engagement qui nous encourage à

relever des défis en matière de santé et de préservation de l'environnement, et qui nous pousse à innover pour créer des revêtements de sol propices à l'épanouissement des usagers. Chez Tarkett, nous sommes engagés en faveur d'une innovation privilégiant des matériaux vertueux gages d'espaces sains, pour le développement d'une économie circulaire et la lutte contre le changement climatique, des enjeux clefs d'aujourd'hui et pour les générations futures. ”

Fabrice Barthélemy, Président du Directoire de Tarkett

## Deux objectifs majeurs pour 2030



**30%**

de matériaux recyclés dans notre production, 13 % en 2020<sup>1</sup>



**30%**

de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>eq par rapport à 2020<sup>2</sup>, **27%** de réduction entre 2010 et 2020

<sup>1</sup> En volume d'achat.

<sup>2</sup> 30 % de réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 & 2, en kg CO<sub>2</sub>eq/m<sup>2</sup>) par rapport à 2020

# Axes stratégiques & résultats

## Matériaux de qualité

- **Évaluation des impacts sur la santé et l'environnement.** 98 % des matières premières utilisées par Tarkett sont évaluées de manière indépendante sur la base des critères Cradle to Cradle®.
- **Recyclés ou réutilisés.** En 2020, à l'échelle du Groupe, 13 % de matériaux recyclés dans notre production (127 000 tonnes). Objectif : 30 % à l'horizon 2030. Tarkett est le seul fabricant européen doté de sa propre usine de recyclage de moquette.
- **Rapidement renouvelés ou disponibles en abondance dans la nature.** En 2020, 68 % de nos matières premières (à l'échelle du Groupe) ne contribuaient pas à la raréfaction des ressources.

## ReStart®: un programme de reprise et de recyclage

- **109 000 tonnes** de revêtements de sol (après pose ou après dépose) collectées dans le monde entre 2010 et 2020.
- 9 centres de recyclage dédiés dans le monde.
- Transformation de chutes de pose en vinyle et linoléum en produits neufs.
- Recyclage en boucle fermée des dalles de moquette grâce à une avancée technologique et un partenariat avec Aquafil.
- Identification d'un processus de recyclage pour les vinyles encollés usagés.
- Recyclage de déchets issus d'autres secteurs industriels, comme le PVB (feuilles de verre de sécurité utilisées dans la fabrication des pare-brises automobiles).

## Éco-conception

- **Privilégier des matériaux de qualité** pour préserver l'environnement et prendre soin de la santé.
- **Penser la fin de vie des produits** (rouleaux de vinyle hétérogène Excellence Genius avec pose sans colle, rouleaux de vinyle homogène et sous-couche de moquette 100 % recyclable EcoBase®).
- **Satisfaction des exigences santé et bien-être.** Tous nos sites de production européens ne produisent que des sols en vinyle 100 % sans phtalate.
- **Être bien en-deçà des seuils d'émission pour la qualité de l'air intérieur.** 98 % de nos produits sont peu, voire très peu émetteurs de COV (entre 10 et 100 fois moins que les seuils imposés par les normes internationales les plus strictes).

## Gestion des ressources

- **Eau :** 71 % de nos sites fonctionnent avec une gestion de l'eau en circuit fermé.
- **Énergie :** 27 % de la consommation d'énergie à l'échelle du Groupe est issue de sources renouvelables.
- **Nouveaux procédés & technologies innovantes** pour augmenter la part de produits recyclés.

## Transparence & traçabilité

- **Offrir des informations claires et facilement accessibles** concernant l'impact sur la santé et l'environnement, et la performance de nos produits. Par exemple grâce aux Environmental Product Declarations (EPD), aux FDES en France et aux Material Health Statements (MHS).
- **Dépasser le cadre réglementaire européen fixé par REACH.**



## Des bâtiments éco-responsables

En proposant une information claire sur la performance environnementale de ses produits, Tarkett donne aux architectes et concepteurs les moyens d'améliorer la notation de leurs projets par les labels de construction durable et écologique (BREEAM, LEED, WELL, HQE etc.).

➤ **Appliquer les principes du Cradle to Cradle®**